

# **Après l'attentat scolaire de Toulouse – Les comportements d'évitement des lieux du trauma sont-ils bénéfiques?<sup>1</sup>**

## **A) Les faits: tueries de mars 2012 à Toulouse et Montauban<sup>2</sup>**

Les tueries de mars 2012, ou attentats de mars 2012, à Toulouse et Montauban sont une série d'attentats qui se sont déroulés, entraînant la mort par assassinat de sept personnes dont trois militaires et quatre civils (un adulte et trois enfants, aux abords d'une école juive). Le parquet antiterroriste de Paris s'est saisi des affaires et a ouvert trois enquêtes « *pour des faits qualifiés d'assassinat et tentatives d'assassinat en lien avec une entreprise terroriste* »<sup>3</sup>.

La méthode employée ; lors de chaque meurtre, est identique : casqué, en scooter, équipé d'une caméra "Go Pro", le terroriste islamiste franco-algérien Mohammed Merah a exécuté ses victimes « à bout touchant » avec un pistolet de type Colt 45 « ACP » et un pistolet mitrailleur de type « Mini-Uzi » de calibre 9 mm « parabellum ». L'analyse balistique a montré que l'une des armes du crime était la même dans les trois fusillades. Retranché dans son appartement, Mohammed Merah est finalement tué le 22 mars 2012, lors de l'assaut donné par les policiers du « RAID »<sup>4</sup>.

## **B) Chronologie**

### **1) Assassinat d'un militaire à Toulouse**

Le 11 mars 2012, à 16 h 10, Mohammed Merah aurait prononcé, en criant :

« *Tu tues mes frères, je te tue !* »

Il abat alors le maréchal des logis-chef Imad Ibn-Ziaten, un Français d'origine marocaine du 1<sup>er</sup> régiment du train parachutiste, d'une seule balle dans la tête sur un parking situé devant le gymnase du Château de l'Hers dans le quartier de Montaudran, au sud-est de Toulouse, avec une arme de calibre 45 ACP. Le militaire avait préalablement été contacté par le tueur à la suite d'une annonce pour la vente d'une moto sur le site *leboncoin.fr* ; il est abattu lors du rendez-vous fixé pour la transaction. Des témoins aperçoivent l'assassin qui s'enfuit en scooter.

Le secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense et des Anciens Combattants, Marc Laffineur, a accompagné la dépouille au Maroc. Ibn-Ziaten est inhumé le dimanche 25 mars 2012 dans la ville de Mediq, dans le nord du Maroc.

### **2) Assassinat de deux autres militaires à Montauban**

Le 15 mars 2012, à 14 h 10, deux militaires, Abel Chennouf, français catholique, mais d'origine algérienne, âgé de 26 ans et Mohamed Legouad, français musulman,

---

<sup>1</sup> Conférence que j'ai donnée le 28 mars au « Centre de Victimologie des Mineurs », hôpital Trousseau, Paris ; directeur Gilbert Vila, professeur de pédopsychiatrie.

<sup>2</sup> Inspiré du texte de Wikipedia.

<sup>3</sup> D'après François Molins, le procureur de Paris.

<sup>4</sup> Soit : « Recherche, Assistance, Intervention, Dissuasion ».

d'origine algérienne également, âgé de 24 ans, sont tués et un troisième, Loïc Liber, antillais, âgé de 28 ans, est grièvement blessé à la tête, alors qu'ils retiraient de l'argent à un GAB<sup>5</sup> situé à proximité de la caserne où ils étaient cantonnés à Montauban. Leur assassin est arrivé en scooter, a fermement écarté une personne âgée et a tiré dans la tête et dans le dos des victimes, prenant le temps d'achever l'une d'elles à terre. Les enquêteurs retrouvent sur place 13 étuis de calibre 45 ACP, similaires aux munitions utilisées lors du premier meurtre. Le tireur a pris la fuite en scooter aux cris de

« Allah hou Akbar ! ».

Un chargeur a roulé sous une camionnette garée à proximité. Un des trois militaires était sous-officier au 17<sup>e</sup> régiment du génie parachutiste, les deux autres étaient des engagés au sein du même régiment.

La piste de la motivation raciste est évoquée: les deux tués sont d'origine maghrébine et le blessé est martiniquais<sup>6</sup>.

### 3) Tuerie à l'école juive "Otsar Ha Torah"

Un attentat au collège-lycée juif "Otsar Ha Torah", situé rue Jules-Dalou dans le quartier de La Roseraie au nord-est de Toulouse, a eu lieu le 19 mars 2012, vers 8 h du matin.

Un homme qui porte une caméra sanglée sur la poitrine arrive devant l'école à bord d'un scooter, un Yamaha « TMAX ». Il descend de son véhicule et ouvre immédiatement le feu en direction de la cour d'école. La première victime est un rabbin et professeur de l'école, Jonathan Sandler, âgé de 30 ans, abattu devant l'école, alors qu'il essayait de protéger du tueur ses deux jeunes fils, Gabriel, 3 ans, et Arye, 6 ans. Les caméras de vidéosurveillance montrent que le tueur a achevé l'un des enfants alors qu'il rampait à terre aux côtés des corps de son père et de son frère !

Il est entré ensuite dans la cour d'école et a poursuivi Myriam Monsonégo, la fille âgée de 8 ans du directeur de l'école, Yaakov Monsonégo ; il l'a attrapée par les cheveux et a pointé son pistolet sur elle, mais l'arme s'est enrayée à ce moment-là, d'après les caméras de vidéosurveillance. L'assassin a alors « tranquillement » changé d'arme, passant d'un pistolet 9 mm Parabellum à un de calibre 45 ACP, et a tiré dans la tempe de la fillette à bout portant. Il s'est enfui ensuite en scooter. Durant l'attaque, le tueur a blessé grièvement Aaron « Bryan » Bijaoui, âgé de 15 ans et demi, qui sera hospitalisé jusqu'au 12 avril.

Il avait aussi pointé son arme, qui s'est enrayée, sur Bradley Dahan, 15 ans, qui, depuis, a émigré vers Israël<sup>7</sup>.

Les corps des quatre victimes ont été transportés mardi soir, 20 mars 2012, à Roissy, où ils ont été honorés par le président Sarkozy.

---

<sup>5</sup> Ou « Guichet automatique bancaire ».

<sup>6</sup> Loïc Liber, victime survivante, est sortie de l'hôpital début mai 2012, mais paralysé.

<sup>7</sup> Conduite d'évitement.

Ils sont désormais inhumés à Jérusalem au cimetière « Har Hamenouhot » de « Givat Shaoul »

L'enterrement a eu lieu le 21 mars 2012 au matin, en présence d'Alain Juppé, alors ministre des Affaires étrangères.

Le père de Jonathan Sandler, Samuel (Shmuel) Sandler, père et grand-père endeuillé, a déclaré :

« *Mon petit cousin a été déporté à Auschwitz à l'âge de 8 ans en 1943. Je pensais que les enfants juifs ne seraient plus jamais assassinés en France, ou dans le monde !* ».

#### 4) Identification du tueur

Les services de la police scientifique ont annoncé que la même arme a été utilisée au cours des trois épisodes de la vague d'assassinats.

Plusieurs pistes sont envisagées pour expliquer ces meurtres. Les hypothèses les plus citées sont celles du terrorisme intérieur ou extérieur, d'un déséquilibré ou d'un « loup solitaire » du même genre qu'Anders Behring Breivik<sup>8</sup>. Trois hommes liés à des mouvements néonazis, suspectés dans un premier temps, membres du 17<sup>e</sup> RGP en 2008, ont été mis hors de cause.

Un élément décisif est indiqué aux enquêteurs le mardi 20 mars 2012 par un concessionnaire Yamaha à Toulouse qui se rappelle que, quinze jours auparavant, le mardi 6 mars 2012, un client était venu dans sa concession acheter une cagoule et lui demander – en vain – comment désactiver la puce de géo-localisation (« tracker ») du scooter Yamaha « TMAX ». Il a pu donner aux enquêteurs les nom et prénom de ce client maghrébin.

À la suite de ce témoignage et de recoupements relatifs à l'adresse IP de l'ordinateur portable de sa mère et au scooter utilisé, l'interpellation de Mohammed Merah, un franco-algérien âgé de 23 ans, est confiée au « RAID », qui retrouvera à son domicile deux passeports, l'un algérien et l'autre français, en cours de validité.

#### 5) Opération du « RAID ».

Le domicile de Merah, situé dans le quartier toulousain de la « Côte Pavée », au 17, rue du Sergent Vigné, est immédiatement approché par les forces de l'ordre. Le mercredi 21 mars 2012, vers 3 h 15, après que la porte ait résisté à l'emploi d'un bélier, Mohammed Merah se réveille et tire à travers la porte de son appartement sur les policiers venus l'interpeller. Deux d'entre eux sont légèrement blessés. Par ailleurs, des membres de sa famille sont mis en garde à vue. Sa mère, Zoulikha Aziri, habitant dans le quartier du Mirail, amenée sur les lieux, refuse toute discussion avec son fils, affirmant qu'elle n'aurait pas de prise sur lui !

Plus tard, en milieu de matinée, l'immeuble est vidé de ses habitants.

Selon le *Journal du dimanche* du 25 mars 2012, il a déclaré aux policiers qui tentaient d'obtenir sa reddition qu'il regrettait d'avoir manqué « *la rentrée des classes* »

---

<sup>8</sup> Né le 13 février 1979 à Oslo, Anders Behring Breivik est un terroriste, d'extrême droite, qui a assassiné 77 personnes et blessé 151 autres, lors d'un attentat perpétré le 22 juillet 2011 en Norvège.

à *l'école juive* » (sic !), ce qui lui aurait permis de tuer encore plus d'enfants. Il a dit aussi le « *plaisir infini* » qu'il a éprouvé au cours de ses actions meurtrières.

Après plus de 30 heures de siège et de discussions, le « RAID » lance des grenades assourdissantes pour créer des brèches dans la porte et maintenir Merah en état de stress aigu<sup>9</sup>.

Il décide enfin de donner l'assaut le 22 mars 2012 à 10 h 30, entrant dans l'appartement, transformé en « zone de combat » par des barricades, en choisissant de progresser très lentement. Cependant l'assaut proprement dit n'a pas encore vraiment commencé. Vers 11 h 30, Merah sort de la salle de bains (où il se cachait, dans la baignoire), et monte littéralement à la charge.

Au cours de cet épisode, il lance aux forces de l'ordre, à propos de morts possibles, de part et d'autre : « *Si c'est moi, tant pis, j'irai au paradis, si c'est vous, tant pis pour vous, chiens d'infidèles !* ».

Deux autres policiers sont blessés. À 11 h 32, Merah meurt d'une balle dans la tête, d'une autre dans le ventre et de plusieurs autres balles, tirées en légitime défense par les policiers postés dans l'immeuble en face, lorsqu'il franchit le balcon et s'apprête à sauter de son rez-de-chaussée surélevé, tout en continuant à tirer sur la police. Merah avait déclaré vouloir mourir « les armes à la main ». Il est mort ainsi.

L'assaut final aura duré en tout sept minutes.

Le 23 mars 2012, Christian Prouteau, fondateur du Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale (« GIGN »), s'est étonné que le « RAID » n'ait pas réussi à « *arrêter beaucoup plus tôt un homme seul* » et qu'il n'ait pas fait usage « *de CB<sup>10</sup> en poudre, cent fois plus concentré* », mais le patron du « RAID », Amaury de Hauteclocque, a expliqué qu'après une heure de progression lente, c'est au moment d'opérer un trou dans la salle de bains pour passer des gaz lacrymogènes que Merah a engagé le combat.

## 6) Suites judiciaires

Le 21 mars 2012, durant le siège de l'appartement de Mohammed Merah, ont été mis en garde à vue son frère, Abdelkader Merah, l'épouse de ce dernier, Yamina Mesbah, ainsi que la mère des deux frères. Les deux femmes ont été relâchées le samedi 24 mars 2012. Par contre Abdelkader Merah a été mis en examen pour complicité d'assassinats et association de malfaiteurs en vue de la préparation d'actes de terrorisme, et écroué dimanche 25 mars 2012.

Le décès de Mohammed Merah a définitivement éteint l'action publique (poursuites pénales) à son encontre. Il ne sera donc jamais reconnu coupable des attentats au regard de la loi française. Cependant, il est légal en France d'affirmer qu'il en est l'auteur.

M<sup>e</sup> Zahia Mokhtari, avocate algérienne chargée, par le père de Mohammed Merah, de poursuivre, devant la justice française, l'unité spéciale de la police pour

---

<sup>9</sup> Afin de le déconcentrer.

<sup>10</sup> « CB » ou « CS » est l'abréviation de « Ortho-Chlorobenzilidène-malonitrille. » Ces bombes utilisées par les policiers sont lacrymogènes et surtout incapacitantes.

assassinat, a affirmé détenir des preuves de la « liquidation sans sommation » du tueur au scooter. Neuf avocats *dont trois français* l'épaulent dans cette plainte !

Le 12 avril 2012, la famille du rabbin Jonathan Sandler, assassiné avec ses deux enfants par Mohammed Merah, a demandé au parquet de Paris d'élargir l'enquête à la circonstance aggravante d'antisémitisme. Son avocat Me Patrick Klugman a adressé au parquet un mémoire pour lui demander « *de prendre un réquisitoire supplétif afin de retenir la circonstance aggravante d'appartenance ou de non appartenance, vraie ou supposée des victimes à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, en l'occurrence la religion juive* ».

Le 5 juin 2012, les familles des victimes juives de Mohammed Merah sont reçues par la justice.

Le 6 juin 2012, la levée du secret défense a été demandée par les juges d'instruction, afin de faire toute la lumière sur d'éventuelles failles des services de renseignement français. Les magistrats demandent la dé-classification des notes de la Direction Centrale du Renseignement Intérieur (soit « DCRI ») sur Merah. Selon les avocats des parties civiles, les trois juges d'instruction chargés de ce dossier « *n'excluent aucune piste de complicité ou de réseau en France et à l'étranger* ».

Le 29 janvier 2013, deux personnes, Abdelkader Merah (frère de Mohamed Merah âgé de 30 ans) et Mohamed Mounir Meskine (25 ans) sont arrêtées dans le quartier du Mirail de Toulouse, dans le cadre de l'enquête sur les complicités dont aurait pu bénéficier Mohamed Merah.

Puis le 24 mai 2013, deux autres hommes sont interpellés à Vielle-Toulouse et à Aucamville (banlieue de Toulouse)<sup>11</sup>.

### 7) Profil du terroriste: Mohammed Merah.

Mohammed Merah se revendique d'Al-Qaïda et se serait rendu en Afghanistan et dans les régions tribales du Pakistan. Il a invoqué notamment le désir de venger la mort d'enfants palestiniens dans le conflit israélo-palestinien et la volonté de « *s'en prendre à l'armée française* » pour justifier son acte. Il a confié avoir le sentiment que « *tuer un soldat français en France aurait le même retentissement que tuer dix soldats français en Afghanistan* ». Selon *Le Monde*, un officier supérieur américain en poste à Kandahar assure que sur le passeport de Mohammed Merah figuraient des tampons de plusieurs pays du Moyen-Orient : Syrie, Irak, Jordanie et Israël. Aucun élément ne permettrait de connaître l'objet de son voyage en Israël, cependant cet officier américain, se basant sur les réponses fournies lors de l'audition du tueur présumé à Kandahar, considère que celui-ci aurait pu ou tenté de se rendre dans les territoires palestiniens et que « *des repérages pour commettre d'éventuelles attaques en Israël n'ont pas été non plus exclus* ». Toutefois, ni les autorités américaines, ni les autorités afghanes, ni l'OTAN n'ont de trace officielle de son séjour en Afghanistan ou au Pakistan. Des hauts responsables des forces de sécurité et des services de renseignements pakistanais, l'« ISI »<sup>12</sup>, ont cependant

---

<sup>11</sup> On ne connaît pas leurs identités.

<sup>12</sup> « Inter Services Intelligence ».

estimé « *plausible qu'il soit passé au travers de leurs contrôles* »<sup>13</sup>. Une enquête conduite par les services de renseignement intérieurs israéliens<sup>14</sup> (le « Shin Beth ») a confirmé que Mohammed Merah s'était rendu en Israël et dans les territoires Palestiniens en septembre 2010. Il serait entré en provenance de Jordanie après avoir traversé le poste frontalier du pont Allenby. Son entrée comme touriste fut autorisée du fait de l'absence d'éléments fournis par les services israéliens, et autres, pouvant éveiller des soupçons à son sujet. Son séjour aurait été de trois jours. D'après des informations rapportées par le quotidien italien *Il Foglio*, qui refuse de citer ses sources, Mohammed Merah aurait été un informateur de la « Direction Générale de la Sécurité Extérieure » (ou « DGSE »), qui aurait couvert son passage afin de démontrer la capacité des membres de filières djihadistes à passer facilement les frontières, notamment israéliennes, grâce à un passeport européen. Bernard Squarcini a déclaré au journal *Le Monde* que Mohammed Merah aurait été quand même interpellé par les autorités israéliennes après avoir été trouvé en possession d'un couteau. Cependant cette arrestation n'a pas été confirmée par la police israélienne. Selon le quotidien israélien *Haaretz*, une organisation extrémiste, « *les soldats du califat* » a revendiqué la responsabilité des attentats, les présentant comme une réponse « *aux crimes d'Israël contre les Palestiniens* ».

#### 8) Manque de surveillance dénoncé

Mohammed Merah était connu des services de police pour divers faits de délinquance et il était fiché par les services du renseignement après ses voyages, en particulier en Afghanistan et au Pakistan, au cours desquels il aurait acquis une formation dans le maniement des armes, et son passeport attestait de nombreux voyages dans des pays arabes et/ou musulmans (Syrie, Jordanie, Liban, Iran). Des questions se posent alors, après ces attentats, sur le fait qu'il n'ait pas fait l'objet de surveillance plus accrue. Alain Juppé, puis François Hollande s'interrogent sur la possibilité qu'il y ait eu des failles dans le suivi d'un homme potentiellement dangereux.

D'autres questions se posent sur son entourage, car son frère était connu de la police comme étant engagé dans le « Salafisme »<sup>15</sup>, en contact avec les « Frères musulmans », et avait été soupçonné en 2007 de faire partie d'un groupe dont plusieurs membres ont été arrêtés avant de se rendre en Irak, où ils comptaient participer au combat contre les troupes américaines. Celui-ci fait actuellement l'objet d'une information judiciaire et a été arrêté, comme indiqué plus haut. Les questions et critiques portent aussi sur les éventuelles défaillances des services du renseignement de la « Direction Centrale du Renseignement Intérieur », soit « DCRI », affectés au contre-terrorisme.

---

<sup>13</sup> Sic !

<sup>14</sup> Le « Shin Beth », en hébreu « Shabak », i.e. « Sherut Bitachon Klali », ou « Service de Sécurité Générale » en français, est l'agence de contre-espionnage israélienne. Le « Shabak » est l'équivalent de la « DST » française, soit la « Direction de la Surveillance du Territoire »

<sup>15</sup> « Salaf » veut dire « prédécesseur » en arabe ; le « salafisme » prône un retour sunnite aux origines de l'Islam. C'est donc un mouvement fondamentaliste « jihadiste ».

Les services du contre-terrorisme aux États-Unis formulent les mêmes doutes et questions. Les conditions de l'intervention du « RAID » sont aussi mises en doute. On parle de même d'un possible raté de l'enquête de police judiciaire qui aurait empêché son arrestation avant qu'il n'attaque l'école juive.

La question de la manière dont les médias ont couvert l'événement est également posée.

Le fait que Mohammed Merah portait un gilet pare-balle *provenant de la police* a également été source d'interrogations.

### 9) Réactions nationales

En France, Claude Guéant, le ministre de l'Intérieur, évoque un « *attentat horrible* ». L'ex-président de la République française, Nicolas Sarkozy, l'ex-premier ministre François Fillon, ainsi que le candidat socialiste à l'élection présidentielle, François Hollande, se sont rendus à Toulouse pour s'y exprimer et aussi à la synagogue « Nazareth » à Paris.

Dès le lundi 19 mars 2012, après-midi, une femme qui avait vécu des attentats à Jérusalem, confie, à l'occasion d'une prière juive, à Toulouse : « *Je ne pensais pas que de telles images, celles d'un nazi attrapant un enfant pour le tuer de sang-froid, puissent réapparaître* ». L'ambassadeur d'Israël en France, Yossi Gal, se rend sur place.

Richard Prasquier, président du « Conseil Représentatif des Institutions Juives » de France (le « CRIF »), y voit « à titre personnel » la piste de « l'islamisme radical ». Mohammed Moussaoui, président du « Conseil Français du Culte Musulman » (« CFCM »), s'est déclaré « horrifié » par ce crime et a exprimé « *toute sa solidarité, et celle des Musulmans de France, à l'ensemble de la communauté juive* ».

Nicolas Sarkozy et François Hollande annulent leurs passages télévisés (prévus dans le cadre de la campagne pour les élections présidentielles) du 19 mars au soir. Un meeting à Rennes est aussi annulé par le candidat socialiste. À la demande de Marine Le Pen, une émission devant lui être consacrée et réunissant en débat Eva Joly et Arnaud Montebourg est également annulée. Après avoir participé à une cérémonie en hommage aux victimes en fin d'après-midi, François Bayrou a maintenu son meeting à Grenoble dans la soirée du 19 mars 2012 en supprimant la musique et en demandant aux militants de ne pas brandir d'affiches. Le Conseil supérieur de l'audio-visuel annonce qu'il ne décomptera pas les temps des déclarations des candidats sur la fusillade de Toulouse<sup>16</sup>.

Le jour même, le plan « Vigipirate » est relevé au niveau écarlate (niveau maximal), dans la région Midi-Pyrénées et les départements limitrophes de l'Aude et du Lot-et-Garonne. Le plan atteint ce niveau pour la première fois depuis la mise en place du code couleur instauré en 2003. Le niveau d'alerte du plan était maintenu au rouge depuis les attentats du 7 juillet 2005 à Londres.

---

<sup>16</sup> En théorie le temps de parole de chaque candidat sur tout sujet devait être décompté à partir de la promulgation des candidatures, le 19 mars.

Le rabbin Monsonégo, directeur de l'école où étaient scolarisés les trois enfants tués, dont sa fille, se dit "horrifié", "bouleversé" et déclare: « *C'est choquant pour l'ensemble de la communauté nationale. Toulouse est choquée. La France est choquée* ». Les évêques de France expriment leur indignation et celles des catholiques de France. Le « Conseil des Églises Chrétiennes de France » (« CECEF ») déclare partager la douleur de la communauté juive. Une minute de silence en mémoire des victimes a été imposée dans tous les établissements scolaires de France le 20 mars 2012 à 11 h, à la demande de Nicolas Sarkozy. Présent au collège-lycée François-Couperin à Paris pour observer cette minute de silence, le président-candidat a déclaré aux élèves : « *Ce qui s'est passé à Toulouse dans une école confessionnelle, avec des enfants d'une école juive, aurait pu se passer ici. Ces enfants sont exactement comme vous* ».

Cependant, cette minute de silence a suscité des troubles et réactions antisémites dans de nombreux établissements !

Par ailleurs, un arbitre a été suspendu pour avoir refusé d'observer la minute de silence obligatoire imposée par le ministre des Sports.

*Le Parisien* révèle que l'école juive « Otsar Ha Torah » de Toulouse a reçu des e-mails de menaces après la tuerie du lundi 19 mars 2012. La direction de l'école a porté plainte lundi 26 mars 2012. Le procureur de la République de Toulouse a confirmé l'ouverture d'une enquête afin d'identifier le ou les auteurs des courriers électroniques destinés à un directeur adjoint de l'établissement sans donner de détails, précisant que « *tout ce qui touche à l'affaire Merah étant sensible, nous prenons cette affaire très au sérieux, mais avec la plus grande prudence* ». Selon le « Conseil Représentatif des Institutions Juives de France » (« CRIF »), l'école avait déjà été la cible de menaces par le passé, mais elle en a été « assaillie » depuis la tuerie du 19 mars 2012. Selon Marc Sztulman, secrétaire général du « CRIF » Midi-Pyrénées, la boîte électronique de l'école a reçu « *une grande quantité de mails antisémites et antisionistes depuis le lundi 19 mars* ». Il a ajouté que ces mails ne visaient pas directement l'école elle-même et précisé « *qu'ils appellent au meurtre des juifs ou font des liens hasardeux avec le conflit israélo-palestinien* »<sup>17</sup>. Il a aussi déclaré qu'une plainte sera déposée « *le moment venu* » expliquant avoir « *d'autres préoccupations en période de deuil* » mais que cela sera fait « *contre tous ceux qui appellent à la haine raciale et au meurtre des Juifs* ».

Dans les jours qui suivent les attentats et l'opération du « RAID », des manifestations de soutien à Mohammed Merah voient le jour: minute de silence en sa mémoire dans un lycée, hommages par Internet, murs tagués à sa gloire, notamment à Tarbes, manifestation d'une trentaine de jeunes gens dans le quartier toulousain des « Izards » pour l'honorer, lettre anonyme violente à *Actualité juive*. À Saint-Denis (Ile de la Réunion) dans le collège catholique « Saint-Michel » le jeudi saint, un frère demande de prier pour les victimes mais également pour le tueur.

---

<sup>17</sup> *Hasardeux*, car le « Hamas » à Gaza et le « Hezbollah » du Liban, utilisent leurs enfants comme boucliers humains, afin de gagner la guerre médiatique contre Israël.

Le 26 mars 2012, un garçon juif de 12 ans est insulté et agressé près de l'école « Otsar Ha Torah » de Paris. Le 31 mars 2012, dans un entretien au journal *Le Parisien*, Claude Guéant, ministre français de l'Intérieur, estime qu'il existe « *un risque tangible de dérive des actes antisémites après les tueries de Toulouse* ».

À Toulouse, la ville est depuis silencieuse, à l'exception des sirènes policières et des rotors d'hélicoptères.

Nicolas Sarkozy prononce une allocution en hommage aux victimes de Toulouse et de Montauban, à Montauban, le mercredi 21 mars 2012. Des milliers de personnes ont participé à des marches silencieuses dans plusieurs villes de France, le dimanche 25 mars 2012. Parmi-elles, Harlem Désir, Yannick Noah et Jane Birkin. Lors d'une commémoration au Mémorial de Drancy, le mardi 27 mars 2012, à la mémoire des Juifs déportés depuis la France occupée vers les camps de concentration nazis pendant la Seconde Guerre mondiale, et marquant le 70<sup>e</sup> anniversaire du convoi n° 1 du 27 mars 1942, Serge Klarsfeld a déclaré à cette occasion que « *la haine anti-juive qui a conduit ces dizaines de milliers de victimes à une mort atroce reste, hélas, persistante et vivante, même si elle a changé son vecteur de l'idéologie hitlérienne à la frange la plus extrémiste de l'islam* ». Marc Laffineur, présent à cette cérémonie, a ajouté : « *En s'attaquant, avec une cruauté incroyable aux enfants et aux soldats de la nation, Mohammed Merah a ciblé chacun de nous* ».

Retraçant l'histoire de Toulouse, Stéphane Baumont écrit dans *Le Monde* du 29 mars 2012: « *Oui, Toulouse, soudain surmédiatisée et mondialisée par le crime absolu d'un terroriste, d'un tueur filmant son propre massacre et assassinant des militaires, mais aussi des enfants juifs pour la seule raison qu'ils étaient juifs. Toulouse, hélas! En première ligne dans l'horreur, alors que toute son histoire plaide pour la tolérance et la résistance à toute idéologie totalitaire.* »

Le service de protection de la communauté juive (« SPCJ ») publie dans ses rapports des chiffres montrant une augmentation d'actes antijuifs depuis l'attentat au collège-lycée juif « Otzar Hatorah » de Toulouse, dont des menaces, des injures, des coups, des courriers, des inscriptions, faisant pour certaines allusions à Merah.

### 10) Réactions internationales

Outre l'émotion suscitée en France, la tuerie dans l'école juive fait l'objet d'une large couverture internationale : le Vatican, les États-Unis, le Congrès Juif Mondial, l'Autorité Palestinienne, Benjamin Netanyahu, premier ministre israélien, dénoncent un « *meurtre odieux* ». Le porte-parole du ministère israélien des Affaires étrangères a déclaré être « *horrifié par cette attaque* » et « *faire confiance aux autorités françaises pour faire toute la lumière dans ce drame et traduire les responsables de ces meurtres en justice* ». Le 19 mars 2012, le département de la police de New York (« NYPD ») a déployé des policiers aux abords des synagogues et des institutions juives de la ville de New York suite à la fusillade de Toulouse. Raymond Kelly, chef du « NYPD », déclare qu'ils craignent un effet « copy cat ».

Néanmoins, au cours d'une réunion sur la jeunesse palestinienne à Bruxelles, Catherine Ashton, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, a évoqué à ce propos un certain nombre d'événements, dont les attentats de 2011 en Norvège, la guerre civile en Syrie, et la situation des enfants de Gaza ! Avigdor Lieberman, ministre israélien des Affaires étrangères, a critiqué « *le parallèle dressé par la chef de la diplomatie de l'Union européenne Catherine Ashton entre l'assassinat hier de trois enfants et leur professeur dans une école juive de France et les jeunes de Gaza instrumentalisés par le Hamas* ». Pour Ehud Barak, ministre israélien de la Défense, cette comparaison est scandaleuse et infondée, ajoutant que « *l'armée israélienne agit à Gaza avec grand soin et précision afin de protéger la vie des innocents* ». Michael Mann, porte-parole de la chef de la diplomatie de l'Union européenne, a essayé de démentir ensuite les paroles d'Ashton, en indiquant qu'elle avait établi un parallèle entre ces différentes situations, car elle se référait aux tragédies que connaissent les enfants dans le monde.

Le Pakistan ensuite a déclaré : « *Nous condamnons fermement le meurtre d'innocents civils* » le 21 mars 2012 et adresse des condoléances aux familles. La presse pakistanaise réagit notamment au fait que le meurtrier ait été potentiellement formé au Waziristân du Nord, dans les régions tribales du Pakistan.

Salam Fayyad, premier ministre de l'Autorité Palestinienne, condamne le dernier attentat et rejette « *le terrorisme au nom de la Palestine* »<sup>18</sup>.

En réaction au massacre d' « Ozar Ha Torah », les médias israéliens ont fustigé l'antisémitisme en Europe. Dans son éditorial, le « Jérusalem Post » estime que « *l'attaque de Toulouse va sans doute renforcer le sentiment de vulnérabilité des Juifs européens* ». Haaretz souligne que « *beaucoup pensaient qu'après l'Holocauste et l'occupation nazie, les enfants français ne seraient plus jamais tués de sang-froid à cause de leur religion. Et pourtant, c'est précisément ce qui s'est passé à Toulouse* ». <sup>19</sup>

Dans un texte intitulé *Les enfants, cibles historiques des ennemis du peuple juif*, paru dans *Le Monde*, le 23 mars 2012, Elie Wiesel conclut : « *Quant à moi, je me fais un vœu : la prochaine fois, en France, je viendrai visiter Toulouse. Et j'irai à l'école orpheline. Je rencontrerai les enfants. Je les embrasserai comme un frère aîné venu de loin. Et, assis au milieu d'eux, j'étudierai avec eux, en reprenant le texte que les assassins avaient interrompu, pensant que c'est pour toujours. Et, comme toujours, ils se sont trompés.* »

Dans une analyse, le *New York Times*, le 30 mars 2012, parle des "horreurs à Toulouse, le meurtre de sept personnes en un petit peu plus d'une semaine".

Le 5 avril 2012, le président américain Barak Obama déclare dans une vidéo diffusée à l'occasion de la Pâque juive (Pessah) : « *L'histoire de l'Exode est vieille de milliers d'années, mais elle reste toujours aussi pertinente. Tout au long de notre histoire,*

---

<sup>18</sup> Sic !

<sup>19</sup> Dans l'ensemble, la population israélienne considère la France comme le pays le plus antisémite, à l'heure actuelle, et demande aux Juifs de France, de la quitter afin d'immigrer en Israël, ce qu'ils commencent à faire en masse ; il y a eu en effet, une augmentation de 50% de ce mouvement dès l'été 2012.

*certains ont visé les Juifs pour leur faire du mal, un fait qui s'est douloureusement rappelé à nous il y a quelques semaines à Toulouse. »*

Il a ensuite ajouté : « *Mais demain [le soir de Pâques], les Juifs dans le monde entier réaffirmeront l'idée que la liberté triomphera en fin de compte sur la tyrannie !* »

## **B) Les processus de victimation des Juifs de France induits par le terrorisme issu du conflit israélo-palestinien**

L'antisémitisme est une plaie *mondiale* partout basée sur les *mêmes* préjugés, alors que le racisme diffère d'un endroit à un autre. En fait les actes antisémites sont à la base de caractère religieux, mêmes si des idéologies raciales ont pu l'alimenter aux 19ème et 20ème siècles, et si désormais ce sont des arguments *politiques* qui l'alimentent, c'est-à-dire l'antisionisme.

De fait, les organisations juives parlent de la chronologie suivante:

-Antisémitisme religieux (Christianisme et Islam)

-Antisémitisme "racial" (19ème siècle et Nazisme)

-Antisémitisme politique (antisionisme, dû au refus arabe de la création de l'Etat d'Israël après la "Shoah"<sup>20</sup>).

Un travail de prévention doit donc être fait afin de combattre les préjugés antisémites, qui, l'histoire l'a prouvée, peuvent déboucher sur les plus grandes catastrophes pour l'humanité, ou à des émigrations massives des Juifs comme cela est actuellement le cas pour les Juifs français vers le Canada, les USA et surtout Israël,

Les organisations juives sont très actives tant sur le sol national français qu'au plan international (« Bnai-Brith » - « OSE » - « Centre Simon Wiesenthal » - « Consistoire » - « CRIF » - etc.). Elles font déjà un travail de « débriefing », de soins médico-psychologiques, et d'aides juridiques.

## **Clinique**

L'agression de soi-même, d'un membre de la famille ou d'un ami intime, ou bien la mort violente d'un être cher, expose la (les) personne(s) atteinte(s) à un risque élevé de complications psychiques de différents types comme une dépression majeure, des troubles anxieux, un état de stress post-traumatique, voir un « D.E.S.N.O.S. »<sup>21</sup>. A ces complications psychiques potentielles et connues s'ajoutent des deuils pathologiques appelés « compliqués » par Horowitz ou « traumatiques » par Prigerson, lesquels se structurent sur l'anxiété de séparation et des perturbations psycho-traumatiques. Ces deuils se compliquent et se chronicisent, avec une expression de la souffrance qui n'est pas uniquement psychique mais également somatique.

Pour la communauté juive de la diaspora, ces actes ravivent le traumatisme de la « Shoah », dont les effets se transmettent de « façon radioactive » à tous les Juifs, qui sont actuellement nombreux à quitter la France, comme indiqué.

<sup>20</sup> Ou "catastrophe" en français.

<sup>21</sup> Ou "Disorder of Extreme Stress Not Otherwise Specified", soit "Trauma Complexe".

La clinique du deuil traumatique a été décrite en regroupant les symptômes de la névrose traumatique et du deuil ; la symptomatologie de ces deuils traumatiques a été récemment recodifiée pour être inscrite dans les nomenclatures psychiatriques.

### 1) Critères diagnostiques

A. Expérience de la mort d'un autre

B. Trois des quatre symptômes (une fois ou parfois) :

- Pensées intrusives concernant le défunt
- Nostalgie pour le défunt (« yearning »<sup>22</sup>)
- Comportement de recherche du défunt
- Sentiment de solitude résultant du décès

C. Quatre des huit symptômes suivants :

- Perte de projets, sentiment de futilité (futur)
- Hébétude, détachement, a réactivité
- Difficulté à reconnaître le décès (incrédulité)
- Sentiment de vide et vie sans signification
- Sentiment qu'une partie de soi est vide
- Monde disloqué (perte de sécurité, de confiance ou de contrôle)
- Présente les symptômes ou les comportements de la personne décédée
- Irritabilité, amertume ou colère excessive concernant le décès
- Comportements d'évitement.

D. Durée du trouble : au moins deux mois

E. Handicap et dysfonctionnement.

20% des deuils pathologiques se compliquent et se chronicisent, avec une expression de la souffrance qui n'est pas uniquement psychique mais également somatique, comme dit plus haut.

L'expérience clinique de la prise en charge des victimes d'agressions plaide en faveur d'une prise en charge qui s'apparente aux méthodes de gestion des crises. L'aspect informatif est d'autant plus déterminant que l'intérêt préventif des « débriefings » sur les éventuels troubles psychologiques est de plus en plus contesté par la recherche et fait actuellement l'objet d'une réévaluation.

Mais dans tous les cas, avant de procéder à un éventuel « débriefing psychologique », un débriefing *technique* est indispensable (et parfois suffisant). Il doit réunir tous les acteurs et les autorités parties prenantes. Il est parfois suffisant pour désamorcer une situation de crise. Il s'apparente aux méthodes de gestion des crises : communiquer le plus rapidement possible, en temps réel si possible et de

---

<sup>22</sup> Nostalgie en français.

façon transparente, cohérente, en adaptant constamment son discours et son attitude aux développements de la crise.

En matière de gestion des crises impliquant des victimes, seules la reconnaissance et la transparence sont utiles et permettent de désamorcer les emballements imaginaires (rumeurs) qui aggravent la crise. Les autres méthodes, certes utiles en matière de gestion de crises « médiatiques », sont ici inopérantes.

En l'absence d'un protocole préétabli, cette intervention de crise doit être minutieusement préparée par les acteurs invités à y participer. Les autorités présentes doivent posséder des informations claires sur l'agression « antisémite/raciste », parce que la réunion doit permettre de satisfaire à « l'exigence de vérité » des victimes en leur apportant le maximum de renseignements sur les causes, la façon dont la crise est et sera gérée par les pouvoirs publics et se terminer par une réflexion prospective de prévention.

Les autorités présentes doivent être prévenues que les mécanismes de désignation de boucs émissaires sont le mode habituel de résolution des crises qu'il conviendra de désamorcer par le dialogue et des arguments convaincants, seuls capables de faire taire les rumeurs spontanées, mais parfois induites ou colportées par les médias. Il faut également insister sur le caractère déroutant de certaines réactions imprévisibles des victimes, nécessitant de réelles facultés d'adaptation de la part des autorités présentes. Il faut également tenter d'expliquer que les qualités humaines sont plus déterminantes que le statut du participant. Dans cet esprit, il faut éviter d'utiliser le langage convenu des réunions officielles.

Les règles de circulation de parole doivent être préétablies et confiées à un « meneur de séance » expérimenté, préalablement désigné, lequel conduira les débats ; sa neutralité bienveillante est un élément important. La confidentialité des données échangées pendant la séance d'information est énoncée et garantie par les pouvoirs publics. La reconnaissance du caractère odieux de l'agression antisémite et l'énonciation des mesures qui seront prises en faveur des victimes, sont les deux éléments essentiels. Il est utile d'inviter une association spécialisée (choisie parmi : « Bnai Brith - OSE - Centre Simon Wiesenthal - Consistoire – CRIF » - etc.) à participer à la réunion pour éclairer les victimes sur les éventuelles mesures sociales et judiciaires qui pourraient leur être proposées et leur offrir un soutien effectif et religieux. Ces aides existent déjà, mais elles sont rarement accessibles aux victimes qui en auraient besoin. Cette réunion d'information permet, en général, de faire tomber la tension émotionnelle qui est à son comble en début de réunion. Il est impératif qu'à l'issue de la session, les victimes repartent au moins légèrement apaisées, ce que pourrait compromettre une réunion à visée « psychothérapeutique sauvage » après laquelle elles pourraient être encore davantage bouleversées.

Si cette solution pérenne est choisie, l'élaboration d'un protocole de prise en charge pourrait être ensuite bâtie au cours de plusieurs séances de travail et de concertation de tous les acteurs concernés. Ce type de protocole est construit selon les méthodes de gestion de crise qui consistent à poser les questions suivantes : « *Et si ? Qu'advierait-il ? Comment y répondre ? Qui serait habilité à le faire ?* ».

Un document résumant les principes de la prise en charge (sociale, judiciaire, médico-psychologique) et donnant les adresses des acteurs concernés, complète l'élaboration d'un tel protocole d'intervention: il permet d'éviter des recherches inutiles et une errance qui ajoute au traumatisme subi.

Une prise en charge médico-psychologique de type communicationnel avec une petite équipe composée d'un psy/victimologue, d'un membre du ministère de l'intérieur et d'une association spécialisée, permet une forte reconnaissance des faits et une orientation médicale, sociale et judiciaire.

Le nombre des attentats (à New York, à Madrid, en Ossétie du Nord à Londres et à Toulouse, à Boston<sup>23</sup>), a subitement augmenté et précipité le monde libre, et notamment l'Europe occidentale, dans une grande panique.

Les Israéliens, quant à eux, vivent ce fléau depuis la création de leur Etat, en 1948, et même depuis une date antérieure à leur indépendance. « L'Intifada Al Aksa », a amplifié le phénomène, et il y a même eu jusqu'à 3 "attentats-suicides" par jour en mars 2002.

Lors de l'attentat, les survivants sont plongés brutalement dans une angoisse extrême, une néantisation, un effroi, une sensation de mort imminente, effroyables.

Subitement, un sentiment d'étrangeté, de dépersonnalisation est roi.

Le corps peut être atteint, blessé, disloqué, l'audition ne fonctionne plus, la parole est subitement perdue pour la victime.

Puis, un sentiment d'impuissance, de honte, de dévalorisation de soi s'empare d'elle. L'attention se fixe sur des images traumatiques (morts : têtes, mains, etc.) ou des sensations (odeurs par exemple).

Plus tard, un "Etat de Stress Post-Traumatique", voire un « DESNOS », peuvent s'installer chez les personnes qui ont survécu, et qui vont alors souffrir de plusieurs symptômes, notés par moi, tels que:

tristesse,

crises de larmes non contrôlées,

phobies,

remémorations fréquentes des scènes de l'attentat,

fixations sur les images traumatiques,

idées suicidaires,

violence (chez des personnes qui n'étaient pas agressives jusque là), colères,

culpabilité (comme chez toutes les victimes),

honte, sentiment d'indignité, dévalorisation de soi, perte du respect de soi,

paralysie de la pensée, fuite éperdue des idées,

fatigue, asthénie,

douleurs diffuses,

sentiment d'avoir été contaminé (parfois véritablement),

sentiment d'exclusion de la société,

---

<sup>23</sup> Sans compter les attentats perpétrés en pays musulmans !

vécu d'injustice.

*Comportements d'évitement*<sup>24</sup>.

Je citerai un exemple de victime prise en charge par moi-même, le jeune Bradley Dahan<sup>25</sup>:

Cet adolescent de 14 ans (lors des faits) a survécu à l'attentat de Toulouse, et vit désormais en Israël avec sa mère.

Se trouvant sur les lieux, il a subitement vu Mohamed Merah tirer sur les autres victimes et pointer son arme sur lui. Il a eu le temps de voir les enfants morts ainsi que le rabbin. Depuis, ces images le hantent. L'arme du terroriste s'est enrayée; Bradley s'est entendu réciter le "Shema Israël"<sup>26</sup>, persuadé qu'il allait mourir. Il se rappelle sans cesse le regard de l'assassin: froid, déterminé, sans pitié. Après avoir passé quelques jours chez lui, il est retourné à l'école "Otsar Ha Torah », mais il n'a pas pu y séjourner plus de 3 jours. Ce qui est douloureux pour lui, c'est la culpabilité qu'il ressent à l'égard de ses amis assassinés, car il est resté pétrifié devant le tueur, et n'a rien pu faire pour les autres victimes.

Il a présenté ensuite tous les symptômes de l' « ESPT », dont celui d'évitement:

Il m'a déclaré : *Après l'attentat, je suis resté très inquiet, je mange très peu et je ne dors pas; ça me reste jusqu'à maintenant. Je pense toujours : "Comment c'est possible qu'un terroriste puisse tuer ainsi des Juifs innocents en France?" Et aussi, je ne comprends pas comment moi, un jeune homme, je pourrais me battre contre les Arabes en France. J'ai dit à ma mère, nous partons en Israël, je ne veux plus vivre en France et je ferai l'armée dans Tsahal pour me venger! "*

Rappelons que les guerres israélo-arabes, ont entraîné un exode massif de populations, depuis l'indépendance de l'État d'Israël, en 1948:

- 700 000 Palestiniens environ ont fui leurs foyers vers les États arabes limitrophes,
- Plus d'1.000000 de Juifs ont quitté, le plus souvent en catastrophe eux aussi, les pays musulmans, du Maroc à l'Iran, vers Israël ou vers les pays occidentaux, selon Malka Hillel Shulewitz<sup>27</sup>.

Si les Juifs ont été intégrés en Occident et en Israël, les Arabes palestiniens, quant à eux, se sont retrouvés eux et leurs descendants dans des camps de réfugiés, qui existent encore de nos jours (entretenus par l'ONU).

La création de l'État d'Israël, comme l'on sait, n'a pas été acceptée à l'époque par le monde arabe (malgré le vote de l'ONU de 1947, qui prévoyait le partage de la Palestine en deux États, arabe et juif), ce qui explique la pérennisation du statut de réfugié permanent du peuple palestinien.

---

<sup>24</sup> Thème de mon intervention à l'Hôpital Trousseau de Paris le 28 mars 2013, lors de la Journée du « Centre de Victimologie pour Mineurs » (ou « CVM »). Le sujet du colloque a été « La question du sens : le sens des interventions pour les mineurs victimes. » A noter que ma prestation a été critiquée par les antisionistes présents...

<sup>25</sup> Avec son autorisation et celle de sa famille.

<sup>26</sup> "Ecoute Israël", prière particulièrement sacrée des Juifs.

<sup>27</sup> Hillel Shulewitz Malka, *The Forgotten Millions*, Cassel London and New York, 1999.

Le terrorisme contre Israël et les Juifs est devenu peu à peu l'arme la plus employée. Ce terrorisme est aussi la résultante de l'Intifada I, qui avait débuté en 1987, et qui avait entraîné énormément d'enfants palestiniens, armés de pierres, lancés par l'Autorité palestinienne à l'assaut des troupes israéliennes.

J'ai relaté les travaux de Tamar Lavi (2002) dirigés par la professeure Zahava Solomon, dans le chapitre 14 du livre *Psychotraumatologie*<sup>28</sup>.

Dans cette recherche, la nature de l'exposition traumatique, que les enfants juifs et palestiniens ont expérimentée et ses conséquences pathogènes, sont détaillées.

### **C) Israël terre du retour d'exil des Juifs ou lieu d'évitement des lieux de trauma?**

#### **1) La migration**

Toute migration représente un changement important pour l'être humain. En effet, elle est considérée par les psychiatres, psychologues et sociologues comme un changement brusque et décisif dans le cours d'un processus de vie plus ou moins maîtrisé jusque là, qui peut engendrer de la pathologie, à cause de ce que les Anglo-saxons nomment le « *homesickness* ».

León Grinberg et Rebecca Grinberg<sup>29</sup> l'ont définie comme « *une perturbation temporaire des mécanismes de régulation d'un ou de plusieurs individus* ».

Une crise, individuelle ou collective, peut être le facteur déclenchant de l'expérience migratoire, ou bien en être la conséquence.

Cette crise entraîne *rupture, séparation, arrachement*.

En fait la migration va raviver les moments de perte, que tout individu connaît dans sa vie :

- la naissance (crise inaugurale de l'existence, due à la séparation du fœtus d'avec sa mère),
- le sevrage,
- la crise du 8<sup>ème</sup> mois, avec sa peur de l'étranger (toute personne différente de sa mère ou nourrice) et l'angoisse de séparation,
- la crise œdipienne (parfois plus difficile pour la fille, à cause de la compétition avec la mère, vécue comme un abandon de la part de cette dernière),
- l'adolescence,
- la crise de l'âge moyen (ménopause/andropause),
- la vieillesse enfin.

Toutes ces crises ont représenté une occasion de croissance, de changement *non toujours positif*, un danger de vulnérabilité face à la maladie mentale.

En général, la continuité rassurante dans l'existence est permise par l'héritage culturel, qui aide à surmonter ces moments difficiles.

---

<sup>28</sup> Editions Dunod.

<sup>29</sup> Grinberg León et Rebecca, *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*, Lyon, Césura, 1986.

Dans la migration, par contre, l'héritage culturel n'est plus suffisant, et l'émigrant va se mettre à la recherche d'un « espace-temps potentiel », c'est à dire un lieu de transition et un temps de transition entre le pays « maternel » (la patrie d'origine) et le nouveau monde qu'il découvre.

Pendant cette période, l'émigrant (devenu *immigrant*) régresse psychologiquement et a recours à des défenses de type primitif, comme un enfant qui découvre son environnement. Cela peut être positif, car il a soif d'apprendre, notamment la langue de son nouveau pays; mais, le changement de langue est un des problèmes les plus importants pour lui.

L'accès à la parole caractérise l'espèce humaine. La parole, c'est le symbole par excellence, qui permettra à l'homme d'inventer la Science, la Technique, de nommer les éléments de la Nature, de dominer le reste de la Nature, sur le plan cognitif et même affectif (cf. l'attachement qui existe entre l'homme et son animal domestiqué qui *apprend* les mots de son maître).

Dans le domaine affectif, cette parole, cependant, peut être "ténèbres" ou "lumière", pour prendre une métaphore religieuse.

"Lumière", lorsqu'elle permet à l'individu d'accéder à la "*pluralité des noms du Père*"<sup>30</sup>, d'être vraiment l'enfant de son père, de sa patrie, d'accéder à la Loi, d'avoir son identité culturelle.

"Ténèbres", lorsque l'être humain ne *reçoit* plus la nomination effectuée par le Père, par sa culture.

Le langage parlé a à sa disposition tout un arsenal génétique pour se développer. Pourtant, parler ne va pas de soi, puisque privé du contact avec ses pairs, l'homme qui été "enfant sauvage", ne parviendra pas à communiquer par la parole.

Pour le migrant, le réapprentissage d'une langue peut parfois s'avérer catastrophique, car il remet en question les processus de socialisation primaire, avec une plasticité neurologique moindre à cause de l'âge.

Dans les dessins d'enfants, la maison représente la mère. Lorsque tout se passe normalement dans l'éducation de l'enfant, ce dernier déclare que "la mère-maison" appartient à son père. Il est rassuré par ce vécu.

Mais lorsque l'enfant "erre" psychologiquement loin de la maison qui appartient au père, il est en risque de pathologie psychique, car la fusion avec la mère est prégnante et le délire incestueux pesant.

Il erre loin de la Loi, de la perception de la Réalité, du vécu nécessaire et indispensable de la Castration symbolique.

Mes recherches en Victimologie, sur les Juifs, les Noirs antillais, et les Arméniens, m'ont amené à étudier le rapport "Collectif-Individu" et les conséquences de l'errance (Diaspora) chez ces trois peuples.

Les travaux de l'Anthropologie culturelle avaient déjà permis l'étude des vastes ensembles sociaux en termes psychologiques<sup>31</sup>.

---

<sup>30</sup> Gérard Pommier 1994 (voir Bibliographie).

Chez les trois peuples précités, l'errance a produit une "*matrifocalité*"<sup>32</sup> très importante (caricaturale aux Antilles), même si elle a été parfois tempérée, chez les Juifs, par la longueur des barbes des rabbins, ou des "Der Haïr" arméniens<sup>33</sup>!

Néanmoins, le retour à Sion pour les Juifs, l'indépendance récente de l'Arménie, et la fin de l'Apartheid en Afrique du Sud (vécue avec grande émotion positive aux Antilles), ont permis la diminution de ce phénomène social pathologique.

Et, je suis profondément convaincu que l'épopée sioniste représente l'exemple le plus important du passage du « rêve de la Diaspora » à la « réalité curative du retour au *pays des pères* », i.e. Israël.

Mais faire son "Allyah" (montée à Jérusalem), suppose accepter de nouveau la castration symbolique, à commencer par celle du langage, comme indiqué ci-dessus, car c'est s'éloigner du monde onirique maternel (la Diaspora).

Tous les "Olim hadashim" (immigrants en Israël) vivent cette castration, car ils sont privés subitement de leurs repères culturels et linguistiques. Ils connaissent une *initiation* (au sens africain du terme), qui les *coupe* du monde maternel (de la langue dite maternelle).

Pourtant, lorsqu'ils l'acceptent et parviennent à s'adapter en Israël (à s'autonomiser), ils guérissent alors peu à peu de l'errance pathogène loin de la maison paternelle (du « pays de nos pères »), et s'émancipent par rapport au monde matrifocal de la Diaspora. Ils vivent ce que Gérard Haddad appelle une « psychose inversée »<sup>34</sup>.

Néanmoins, si un espace potentiel n'est pas créé, le nouvel immigrant va se trouver par contre, dans la situation de l'enfant qui souffre de privation affective, et il risque de vivre une rupture grave, voire pathologique, qui peut l'amener à des comportements déviants (lui et ses descendants) ou au retour au pays d'origine (et cela est très facile pour les immigrants en provenance de France) avec un sentiment d'échec cuisant, et une désorganisation psychologique très importante, car il régresse vers le monde maternel avec le vécu des enfants de divorcés (ici le divorce s'est opéré entre la France et Israël).

La migration expose ainsi l'individu à passer par des états de désorganisation psychique, mais, grâce à un espace-temps organisé par le pays d'accueil, cela peut permettre une réorganisation ultérieure, qui entraînera une réussite parfois très importante, dans la vie de cette personne.

## 2) La France et les Juifs:

Aller vivre en Israël, c'est, pour le Juif français, entre autres, oser dépasser (même inconsciemment) les rapports conflictuels de la France avec le Sionisme.

En effet, dès le départ du projet sioniste, il y a eu choc entre deux idéologies.

En 1791, la France avait proposé un modèle d'intégration individuelle pour les Juifs par le décret d'émancipation révolutionnaire. Après des siècles de non-

---

<sup>31</sup> Cf. les travaux de Bronislaw Malinowski et d'Abram Kardiner.

<sup>32</sup> Système d'organisation familiale centré sur la mère.

<sup>33</sup> Terme arménien désignant les prêtres grégoriens.

<sup>34</sup> Dans sa préface de la traduction du livre autobiographique d'Eliezer Ben Yehuda, *Le rêve traversé*.

reconnaissance de leurs droits, les juifs parvenaient, enfin, en terre française, au statut de citoyens à part entière. La majorité d'entre eux a donc voué à la France un véritable culte, ainsi qu'à son idéologie des "Droits de l'homme".

Quelques années plus tard, Napoléon Ier a étendu cette émancipation à toutes les terres d'Europe qu'il avait conquises.

Ceci a confirmé l'idée que la France était une vraie terre d'asile, où les Juifs seraient enfin heureux, malgré la zone d'ombre qu'a constitué la remise en esclavage des esclaves noirs et la bataille perdue par la France à Saint-Domingue, future Haïti. Car, tout n'était pas si idyllique: En 1791, lorsque l'Assemblée Constituante décida d'accorder la citoyenneté aux Juifs, le duc de Clermont-Tonnerre avait lancé: *"Il faut tout refuser aux Juifs comme nation; il faut tout leur accorder comme individus!"*

Le Sionisme donc, pour la France, a été perçu dès le départ, comme une idéologie concurrente, qui a heurté de front l'orgueil national français, car l'émancipation des Juifs est l'un des titres de gloire de la France moderne (qui atténuée, de plus, de nos jours, la honte de la période de Vichy, pendant la Shoah).

Permettre la création d'un Etat juif, aurait été avouer l'échec du modèle d'assimilation, proposé par la Révolution française.

D'emblée, le Sionisme en France, a donc buté sur des modes de pensée assimilationnistes, largement partagés, et par les citoyens chrétiens et par les citoyens juifs, à cause de la création du « Consistoire » par Napoléon Ier, unique au monde.

Bien sûr, des considérations plus politiques ont déterminé l'attitude des diplomates français, dans leur refus du Sionisme, mais ils n'en étaient pas moins tributaires de l'état d'esprit général de leur nation.

Herzl a été tenu pour un dangereux excité, et jusqu'à présent, on retrouve cette accusation française lancée contre l'Etat sioniste dans les media français!

On parle, dans la presse française, *"d'Etat fanatique, extrémiste"*, etc.

Or, les médias ne sont que le reflet de la pensée profonde française...

Il ne faut pas oublier qu'en diplomatie, la France s'est toujours définie comme une *"puissance musulmane"* (selon les termes du Quai d'Orsay), même si, sur le plan religieux, elle est restée, malgré sa Révolution de 1789, *"la fille aînée de l'Eglise"*, pour le Vatican.

Que veut dire l'expression "puissance musulmane"?

Etant donné sa position stratégique en Méditerranée, la France a toujours eu affaire avec les pays musulmans. De plus, à l'époque où le Sionisme s'affirme, à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, la France est en pleine expansion coloniale dans le monde musulman (Afrique du Nord, Syrie, Liban). Enfin, la Palestine fait partie de l'Empire ottoman, où la France a de plus en plus d'intérêts économiques.

Il n'était donc pas de son goût de permettre à une puissance concurrente, fût-elle minuscule comme le Mouvement Sioniste, de s'installer dans une région qu'elle disputait âprement à l'autre puissance coloniale, i.e. l'Angleterre.

Si la France se déclare républicaine et laïque à l'intérieur de ses frontières, elle demeure très catholique dans ses actions à l'extérieur.

Ainsi, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, la présence française en Palestine est avant tout chrétienne-catholique-romaine.

On voit là, de manière paradoxale, entre la patrie et la foi, une communauté d'intérêts, détruite en partie en métropole par la Révolution, mais préservée dans les colonies, et particulièrement en Terre Sainte.

La France fondait en Palestine ses prétentions coloniales, pour le jour où le joug ottoman s'effondrerait (ce que toutes les nations prévoyaient).

Le Quai d'Orsay était fortement soutenu par le Vatican et les Catholiques français, pour qui il ne fallait, *en aucune manière*, permettre aux Juifs de récupérer Jérusalem! Bien sûr, la Bible est remplie de prophéties parlant du retour des Juifs à Sion, mais l'Eglise catholique de l'époque s'est hâtée de couper court à ce qu'elle considérait comme des *"errements mystiques protestants"*, en affirmant que la conversion était un préalable absolu au retour du peuple "déicide" sur le sol biblique.

Le Quai était aussi soutenu par ses coloniaux musulmans, qui ne voyaient pas d'un bon œil, le retour des Juifs à Sion, car cela contredisait, d'après eux, les prophéties coraniques d'une part, et leur désir d'expansion islamique d'autre part. De plus, le projet sioniste rendait caduque le statut du « Dhimmi » (qui concerne les Juifs et les Chrétiens en terre d'Islam). Les Syriens, notamment, désireux de se débarrasser du joug turc, collaboraient avec la France pour obtenir, à plus ou moins longue échéance, l'indépendance.

*Ces quelques Juifs, avec leur idée de créer un foyer national en Palestine, étaient donc gênants, c'est le moins qu'on puisse dire, pour le quai d'Orsay!*

Enfin, la politique étrangère française jouissait du soutien de la majorité des Juifs de France, pour qui le Sionisme était générateur de contradictions artificielles dans l'identité juive française. L'assimilation, définie par un "franco-judaïsme", permettait enfin une gestion assez satisfaisante du rapport à la Patrie, à l'Etat français, à la Judéité. Elle rendait possible d'assumer *dans l'honneur* une identité double et unique à la fois. Elle paraissait seule capable, dans un monde moderne qui sacrifiait tout à la rationalité, d'assurer la pérennité de l'identité juive en France!

En d'autres termes, on était enfin "citoyen français de religion israélite".

Un des instruments de ce "franco-judaïsme" a été "l'Alliance Israélite Universelle", créée dans le but d'exporter ce modèle dans les colonies.

L'Alliance a donc été elle aussi, au départ, un opposant acharné du Sionisme. C'est sur cette opposition qu'a pu se greffer la propagande antisioniste de la France.

IL est impossible d'entrer dans toutes les arcanes de la diplomatie française de l'époque; Cependant, la ligne générale a presque toujours été une défiance, voire une opposition au Sionisme, sauf pendant les années 1950/1960, au cours desquelles la France a soutenu massivement l'Etat d'Israël, après sa création (jusqu'en juin 1967, date de la guerre des six jours).

Après la création de l'Etat d'Israël, la France a donc tenté de rattraper son retard sur le plan diplomatique et est devenue La Puissance Alliée par excellence de l'Etat juif.

Plusieurs raisons expliquent cela:

- désireuse de garder ses colonies musulmanes, elle cherchait un appui chez les ennemis des Arabes,
- Israël, sur le plan idéologique, ne représentait plus un risque immédiat de concurrence; c'était un tout petit Etat, peuplé en grande partie de gens issus de la culpabilisante Shoah. Le protéger "*d'un environnement hostile et barbare*" (le monde arabe), ne pouvait qu'aller, pour la France, dans le sens de l'idéologie des "Droits de l'homme",
- De plus, Jérusalem et les lieux saints n'étaient pas encore sous souveraineté israélienne; les Catholiques français ne s'opposaient donc pas trop à la politique de leur gouvernement.
- Face au "conflit Est-Ouest", la France pouvait ainsi garder un pied au Moyen-Orient.

Tout a basculé en juin 1967, après la guerre des six jours!

Subitement la France, avec Charles de Gaulle à sa tête (créateur du « C.R.I.F. », soit « Conseil Représentatif des Institutions Juives de France », outil permettant au gouvernement français de contrôler sur les plans associatif et politique sa population juive), se trouvait devant un Etat puissant (à ses yeux!), capable de lui dire "non", et de défaire, en moins d'une semaine, et seul, un certain nombre d'armées arabes bien équipées *et surtout de reconquérir Jérusalem!*

On connaît la phrase de De Gaulle, du 27 novembre 1968:

*"Certains même redoutaient que les Juifs, jusqu'alors dispersés, mais qui étaient restés ce qu'ils avaient été de tous temps, c'est à dire un peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur, n'en viennent, une fois rassemblés dans le site de leur ancienne grandeur, à changer en agitation ardente et conquérante les souhaits très émouvants qu'ils formaient depuis dix neuf siècles".*

On sait que ces paroles ("peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur") ont déclenché un tumulte énorme en France, en Israël et dans le monde entier!

En fait, par cette petite phrase, De Gaulle permettait à la France de reprendre sa politique antisioniste, forme moderne de l'antisémitisme, que l'on a retrouvée, jusqu'à présent, chez tous les gouvernements français, qu'ils soient de gauche ou de droite.

De plus, à l'heure actuelle, il y a une véritable invasion musulmane en France, et dans le reste de l'Europe.

Il y a recrudescence de l'antisémitisme, essentiellement musulman, avec laxisme de la part des autorités françaises (à cause du distinguo français artificiel entre antisionisme et antisémitisme), ce qui conduit de nombreux juifs de France à envisager « l'Allyah », comme je l'ai indiqué plus haut.

Néanmoins, tout ce qui a été écrit ci-dessus continue de les imprégner. C'est pourquoi, les autorités cherchent à se préparer à leur accueil en Israël, afin d'opérer un véritable déconditionnement!

### 3) « L'Allyah du Boeing »

La population juive de France, forte de 600 000 âmes environ, représente désormais la communauté de la Diaspora la plus importante, après celle des USA.

Cette population est composée de personnes issues du monde ashkénaze d'Europe de l'Est, de Juifs d'Afrique du Nord (surtout d'Algérie) très actifs sur le plan communautaire, et de quelques vieilles familles juives de France, présentes dans le pays depuis des siècles. Malgré ce qui a été écrit précédemment sur le « franco-judaïsme », le nombre des « olims » (immigrants) en provenance de France grossit chaque jour en Israël, à cause de la persécution musulmane, et du laxisme des autorités.

Mais, le vécu de la Shoah et de l'exil d'Algérie rend cette population peu apte à revivre des processus migratoires traumatisants.

De plus, il s'agit d'une Allyah, en provenance d'un pays « riche » (financièrement, mais aussi culturellement), avec la possibilité de faire de nombreux allers et retours entre Israël et la France.

C'est « l'Allyah du Boeing », car les Juifs de France ne parviennent pas à s'installer définitivement en Israël, *rapidement*. Les pères passent beaucoup de temps à faire des allers et retours entre l'Hexagone et Israël.

Les raisons peuvent être d'ordre pratique (marché du travail trop restreint en Israël, avec salaire bas pour un français ; non reconnaissance des diplômes ; niveau scolaire inférieur à celui de la France pour les enfants), mais aussi psychologiques (revécu de castration symbolique décrit précédemment).

Comme tous les autres immigrants, celui qui vient de France passe par des étapes douloureuses d'intégration. Mais, lui, les vit plus difficilement, car il vient d'un monde plus sophistiqué, policé, moins rude, moins « guerrier ».

Et il a la possibilité de retourner vers sa « mère patrie », car la dépense suscitée par l'achat d'un billet d'avion ne représente pas un gros sacrifice pour lui.

Quelles sont ces étapes douloureuses pour lui ?

Très rapidement, l'Olé éprouve des sentiments de perte (voir plus haut), d'inconnu, de solitude, de carence affective. Il se sent désorganisé psychologiquement, angoissé (parfois de manière paranoïde) ; il est confus (privé du langage), dépressif, parfois légèrement maniaque.

Après un temps variable (court chez le Juif de France), la tristesse, la nostalgie d'un monde perdu l'envahissent.

*C'est à ce moment là qu'il est pris par le désir de reprendre le Boeing (surtout s'il est le père de famille, qui doit nourrir les siens, ce qui ravive le conflit œdipien chez les fils qui restent avec leurs mères).*

Il pense à ceux qui sont restés, qui ont vécu eux aussi un sentiment de perte et d'abandon, quand il a décidé de faire son Allyah, même si son départ a parfois été vécu comme une libération (le « rival » s'en va, comme un bouc émissaire, qui emmène avec lui les fautes du groupe).

Il sait qu'ils éprouvent de la dépression et de l'hostilité à son égard. Parfois, la séparation a entraîné un deuil pathologique chez eux, ce qui provoque une culpabilité persécutrice chez l'Olé.

Il est aussi confronté aux réactions de ceux qui l'accueillent en Israël.

En général, on y aime *l'immigration* à cause de l'imprégnation de l'idéal sioniste, mais non *l'immigrant*.

Tant que l'Allyah de France est restée très restreinte, il n'y a pas eu de réaction paranoïde de la part des israéliens à son égard (contrairement à ce qui s'est passé avec les « Russes » (tous ceux en provenance de l'ex-URSS). Mais, cette Allyah s'amplifie, et la presse, le gouvernement s'en font l'écho, car la France est devenue, par sa politique ambiguë vis-à-vis d'Israël, le pays occidental le plus antisémite aux yeux de la population israélienne (lire plus haut).

L'Olé de France commence donc lui aussi à vivre avec douleur des réactions de xénophobie, d'hostilité à son égard.

Il se sent réifié, jalosé (il est vécu comme « riche » !). Des sentiments d'envie, de rivalité se manifestent contre lui.

De fait, la France, malgré sa politique « double, voire antisioniste » a toujours été « idolâtrée » par Israël, et l'Israélien moyen se sent déçu face à l'Olé français, comme il l'a été par la France d'un Charles de Gaulle.

#### **D) Conclusion**

Pour toutes les raisons décrites précédemment, l'immigrant de France est donc très tenté de remonter dans le Boeing, et il le fait, sous prétexte de « régler des affaires en cours dans l'hexagone ». Mais il revient bien vite, car il ne supporte plus, ne reconnaît plus la France, devenue dans son esprit trop dangereuse pour lui.

*"Il l'évite".*

Cette immigration est donc très différente de ce qu'ont connu les Israéliens jusqu'à présent (les autres immigrants venaient en détresses financière et politique).

Il leur faut accepter ces allers et retours de l'immigrant de France qui lui permettent peu à peu de s'intégrer en Israël.

Après quelques voyages, en effet, il commence à reconnaître les sentiments d'attirance envers Israël qu'il éprouvait auparavant ; il parle mieux l'hébreu malgré ses absences répétées; une fluidité s'installe entre ses mondes interne et externe, et une incorporation lente et progressive des éléments de sa nouvelle culture s'installe en lui. Pourtant, lorsqu'ils l'acceptent et parviennent à s'adapter en Israël (à s'autonomiser), ils guérissent alors d'une sorte d'errance pathogène loin de la maison "paternelle", et s'émancipent par rapport au monde matrifocal de la diaspora.

*Il change de visage et d'expressions corporelles!*

Il devient lui aussi israélien.

Mais, comme les « Russes » qui l'ont précédé, il n'en renonce pas pour autant à son ancienne culture, et Racine, Victor Hugo, Marcel Proust ou Christian Dior restent des références importantes pour lui.

Il continue à aimer la France, mais de loin...

Tout ceci permet un enrichissement mutuel dans le pays, et une consolidation des sentiments d'identité *modelable* du pays d'Israël.

Eviter le lieu du trauma semble donc devenu inévitable pour les Juifs de France, à moins qu'il y ait attrition de la part des autorités françaises, et sursaut permettant de rétablir la Justice, en condamnant les actes journaliers antisémites de la part de Musulmans !

## **Bibliographie**

Grinberg León & Rebeca Ginberg, *Psychanalyse du migrant et de l'exilé*, Psychanalyse, Césura Lyon Editions, France, 1986.

Haddad Gérard., « La psychose inversée », préface, in Eliezer Ben Yehuda, *Le rêve traversé*, traduit de l'hébreu par Gérard et Yvan Haddad, Postface de Michel Masson, Editions du Scribe, 1988.

Pommier Gérard., "*Remarques sur la conception lacanienne de la structure psychotique (et quelques unes de ses conséquences)*", in "*1958-1993, L'abord des psychoses après LACAN*", Point hors ligne, 1994.

**Dr Israël-Bernard FELDMAN**

**Psychanalyste – Psychologue - Victimologue (Ph.D)**

**Responsable de la Chaire d'enseignement sur la Violence « UNITWIN »  
(UNESCO) en Israël**

**Chargé de cours sur le Psycho-Traumatisme - Université Paris V**

**Ex-membre du Comité Directeur de la Société Israélienne de Psychologie**

**E-mail : feldmani\_41@hotmail.com**